

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2014

Le cinq juin deux mil quatorze à 19 h 00, en mairie, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présence de Monsieur Philippe VINCENT, Maire.

Étaient présent(e)s : Mmes : VARIN, LEGRAS, LESEIGNEUR, PERRIAU, RASSET, LEVIGNEUX, VAUCLIN, CASTOT. Mme STIENNE (arrivée à 19 h 30) MM. : PECKRE, GONDARD, DANET, MODARD, DUFLO, FLAGUAIS, ADAM.

Étaient absent(e)s : LEBLANC Michel (pouvoir à Philippe PECKRE) M LECONTE

Secrétaire de Séance : Caroline RASSET

MISE EN PLACE DES RYTHMES SCOLAIRES

La commission s'est réunie et a décidé de proposer un service de garderie tous les jours

7 h30 à 9 h 00 et les lundi mardi jeudi et vendredi soirs à 16 h 30.

Le mercredi : 1 h de garderie de 12 h 00 à 13 h 00 (à condition d'avoir au minimum 10 enfants présents).

Aucune augmentation des tarifs garderie pour 2014.

L'ASCPB propose éventuellement un cours de danse orientale le vendredi soir à 16 h 30.

Le lundi : pas d'activité, activité pédagogique complémentaire (APC) par les Instituteurs,

Le mardi après - midi jeux collectifs pour 15 enfants maxi, animés par M.Levacher, bibliothèque avec Colette Antoine, cirque avec M. Laffite pour les enfants CM1/ CM2, Mme Vauclin se chargera des goûters animés pour les plus jeunes.

Mercredi : pas d'activité

Jeudi : M. Delabos propose un atelier scrabble 8 à 10 élèves maxi, atelier bibliothèque avec Colette Antoine, Mme Vauclin goûter animé.

A partir de janvier, un atelier éveil foot, animé par Arnaud Dessaux et Tony Leseigneur pourrait être mis en place.

Atelier musicale le jeudi animé par Mylène (réponse en attente).

M. Dodelin peut avancer d'une heure le moderne jazz afin de le faire débiter à 16 h 30 dans le cadre de l'AEGB.

Monsieur Vincent informe le conseil que Ludisport est dispensé une fois tous les 15 jours à cause du succès qu'il rencontre sur notre commune, il n'est pas possible de l'instaurer toutes les semaines, alors que sur les communes du canton, il est prévu chaque semaine.

Surcoût pour Mme VAUCLIN 2 H /semaine, plus les animateurs.

Le goûter, en dehors du goûter animé ne sera pas fourni par la commune, toutes les activités seront payantes 10 €/enfant par période de 6 semaines (entre chaque vacances).

Les autres activités sont dispensées par des bénévoles.

Le nombre d'élèves est de 160 pour la prochaine rentrée.

Une préinscription va être demandée aux parents afin d'organiser la prochaine rentrée ; Les activités commenceront le 8 septembre.

COMMISSION LOISIRS

Pour le 14 juillet : Installation structure gonflable gratuite, buvette prise en charge par l'ACA, bal avec orchestre.

Plateau repas préparés par Mme Dorival

22 h 30 : retraite aux flambeaux

Quelques drapeaux seront disposés, l'apéritif sera servi à l'extérieur.

La conquérante passera le 15 juin, aucune animation communale n'est prévue car le passage est de courte durée et tôt le matin.

ELECTIONS DES JURES D'ASSISES 2015

Le conseil municipal procède au tirage au sort des jurés d'assises 2015 :

1° - Monsieur farid FENNEK

2° - Arnaud GERMAIN

3° - Hugues EMO

MAQUETTE DU BULLETIN MUNICIPAL

Le Bolhard infos paraîtra pour la dernière fois courant juin et sera remplacé par le Bosc-le-Hard mag en format réduit, à raison de 3 parutions par an : en septembre pour la rentrée, en décembre, et au printemps.

Les commerçants pourront toujours participer avec possibilité d'insérer de la publicité, à savoir :

Publicité petite dimension : 40 € pour une parution et 80 € pour 3 parutions

Publicité grande dimension : 80 € et 160 € pour 3 parutions.

Le prix de revient du Petit Bolhardais était de 2500 € - 1500 € environ de participation des commerçants.

Le coût du Bosc-le-Hard mag sera de 1458 € + 270 € pour la maquette.

BILAN DES TRAVAUX EN COURS

Monsieur Peckre, premier Adjoint fait le bilan des travaux en cours, sur la commune :

Toiture salle des sports : sera terminée fin de semaine, le terrain a subi quelques dégâts sur le pourtour, dûs aux manœuvres avec les engins. L'entreprise s'est engagée à remettre en état dès la fin des travaux.

Réparation des douches dans la salle des sports : le projet de remplacement des 14 colonnes est abandonné à cause du montant trop élevé. La réparation a été effectuée.

Arrachage des arbres au monument aux morts du carrefour St Jean est réalisé : Une étude de l'aménagement du rond-point St Jean est à étudier.

Les haies de thuyas autour du boulodrome ont été coupées. Monsieur Vincent suggère une étude pour la mise en place d'un city park.

Cantine : pose d'un radiateur dans le bureau du cuisinier.

Les travaux de revêtement de la voirie rue Villaine doivent être réalisés prochainement. Les 8 plaques ont été fixées par les agents communaux.

Le panneau d'information : Un réseau wifi sera mis en place dans la boîte aux lettres de la mairie, le socle en béton sera réalisé par les agents communaux. Le montant du devis s'élève à 7590 € H.T.

Les entretiens de revêtement de la voirie seront effectués 2ème quinzaine de juin.

Parking derrière la salle des sports : le marché pour la démolition a été lancé, la pose d'une bouche incendie en haut de la rue du Bras d'Or pour un montant de 3 800 € est prévue.

L'entreprise GHPLH pour 26 209 € a été retenue pour les travaux de parking.

Le petit pont Espace Jean Moulin sera déplacé pour être reposé en retrait des maisons.

Fleurissement : la commission a décidé de fleurir la commune durant la période hivernale

Mme Varin suggère de planter des pommiers malus Everest au niveau du carrefour St Jean.

La location des guirlandes de Noël se termine en 2014/2015, il faudra prévoir à renouveler.

ACTIVITE COMMERCIALE

Pour information, Monsieur Michel n'a pas de réponse pour le point presse. Il a contacté la SAD mais la personne qui avait le dossier en charge est en maladie.

DEMANDE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L' A J C

Monsieur le Maire donne lecture du courrier pour une demande de subvention exceptionnelle à l'occasion des 90 ans d'un montant de 500 €. Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'attribuer la somme de 400 €.

QUESTIONS DIVERSES

COMPTE RENDU COM COM

Madame STIENNE, Vice présidente de la Communauté de Communes du Bosc d'Eawy expose que « les Echos de la Com Com » paraîtra prochainement et seront distribués par la Poste. Le problème du coût des OM est évoqué par Mme Castot.

Mme Stienne : Commission enfance jeunesse >pour les rythmes scolaires certaines communes ne souhaitent pas mettre d'activités en place. La commission étudiera ce dossier à partir de la rentrée.

M. VINCENT : Commission voirie chemin de randonnée >

Rue des Peupliers 500 €

Rue du Mesnil Halot >juin fds concours 5800 €

Rue de la Chapelle > 3000 €

Impasse salle des sports >1200 €

Programme 2014 entretien voirie : 980 €

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il existe 2 boucles de Chemin de randonnée sur la commune. Aucune ne passe par le circuit de l'eau, et suggère de relier ces 2 boucles pour traverser et valoriser le circuit au fil de l'eau. Une commission de travail pourrait se réunir pour travailler sur ce projet. Sont désignés : Mme LEGRAS, Mme RASSET et M. MODARD.

Mme VARIN Développement économique : à rencontrer M Lucas pour le projet d'aménagement d'une zone d'activités près du carrefour St Jean.

SMAD

M Vincent a été élu membre de la commission des fonds Leader pour l'aménagement économique et environnemental SMAD.

BILAN FOIRE A TOUT

2014 : 1962.50 € soit 100 € de moins qu'en 2013.

SUBVENTION JUMELAGE

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de remerciements du comité de Jumelage pour la subvention exceptionnelle qui lui a été attribuée.